

DES  
AFFAIRES CULTURELLES

CONSERVATION DES HYPOTHEQUES  
DE MONTPELLIER - 2<sup>ème</sup> Bureau

XXXX  
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

*Sauveilles*

ARRÊTÉ

DE LA CULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Dépôt N°	4810	TAXE	Quatre
le	12-11-1978	SALAIRES	2000
Vol N°	119	TOTAL	2000

COPIE POUR INFORMATION  
CONSERVATEUR RÉGIONAL

Le Ministre des Affaires culturelles

A M. BEC

DES BATIMENTS DE FRANCE

Le Conservateur  
*[Signature]*

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

de la Culture et de l'Environnement

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques, et notamment l'article 2, modifiée et complétée par les lois des 23 juillet 1927, 27 août 1941, 25 février 1943, 24 mai 1951, 30 décembre 1966 et le décret Du 18 avril 1961;

La Commission Supérieure des Monuments Historiques entendue;

ARRÊTÉ :

Article 1er - Sont inscrites sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques les ruines de l'ancienne église Saint-Pierre à MERIFONS (Hérault), figurant au cadastre, section B, dans le n° 55 d'une contenance de 8a 10ca et appartenant à la commune.

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit:

Article 3 - Il sera notifié au Préfet du département et au Maire de la commune propriétaire, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Pour Ampliation,  
L'Attaché d'Administration  
chargé de la protection  
des Monuments Historiques

PARIS, le 22 FEV 1978

Pour le Ministre et par délégation :  
P/le Directeur de l'Architecture  
Le Directeur adjoint de l'Architecture

R. BOCQUET

*[Signature]*

Signé: R. COMBE

Département :  
HERAULT

Commune :  
MERIFONS

Section : B  
Feuille : 000 B 01

Échelle d'origine : 1/2500  
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 11/06/2014  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43  
©2012 Ministère de l'Économie et des  
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
Montpellier  
Centre administratif CHAPTAL BP 70001  
34953  
34953 MONTPELLIER CEDEX 02  
tél. -fax

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

